

## Demande d'exonération de la cotisation annuelle à charge des sociétés

Références:

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_

Agissant en qualité de gérant – administrateur – administrateur délégué de la société <sup>1</sup>

Forme Juridique + Nom : \_\_\_\_\_

Siège social : \_\_\_\_\_

Constituée le: \_\_\_\_\_

Sollicite l'exonération des cotisations réclamées à la société précitée en vertu de la loi du 30 décembre 1992, et ce pour les trois premières années de sa création, ma société se trouvant dans les conditions prévues par l'article 7 de l'arrêté royal du 15 mars 1993 modifié par l'arrêté royal du 18 avril 1994 <sup>2</sup>.

A l'appui de ma demande, je joins :

- la déclaration au verso de la présente complétée et signée par tous les mandataire(s) et associé(e)s actif(ve)s.
- une copie récente du livre des parts de la société.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature

<sup>1</sup> Biffer les mentions inutiles.

<sup>2</sup> Rappel des conditions à remplir par une société pour être exonérée de l'obligation de cotiser durant les trois premières années à compter de sa création :

- Il doit s'agir d'une société de personnes inscrite comme entreprise de commerce dans la Banque-carrefour des Entreprises via un guichet d'entreprises agréé ;
- La société doit avoir été créée après le 1er janvier 1991 ;
- Le (ou les) gérant(s), **ainsi que** la majorité des associés actifs qui ne sont pas gérants ne peuvent avoir été assujettis au statut social des travailleurs indépendants durant plus de trois ans au cours des dix dernières années précédant la création de la société.
- Les conditions doivent être remplies pour chacune des années concernées

## DECLARATION SUR L'HONNEUR

A compléter et à signer par tou(te)s les gérant(e)s et/ou administrateurs et l(es) associé(s) actif(s) :

Le ou les soussigné(s), gérant(s), administrateur(s) et/ou associé(s) actif(s) de la société déclare(nt) sur l'honneur ne pas avoir été assujetti(s) à l'arrêté royal n° 38 du 27 juillet 1967 organisant le statut social des travailleurs indépendants, durant plus de trois ans au cours des dix années précédant la création de la société.

Nom + Prénom	Adresse	Numéro national	Qualité <sup>1</sup>	Signature

<sup>1</sup> Choisir entre gérant, administrateur ou associé actif

Nous attirons votre attention sur le fait que votre société doit remplir les conditions d'exonération (cfr recto) pour chacune des trois années concernées par la demande.

Il conviendra donc de nous signaler toute modification. Ces conditions seront donc vérifiées par la suite.